

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLESSE

OBJET : Subvention Ecole de Violine

Le vingt-trois avril deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de Clessé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Christine SOULARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2026

Présents : Christine SOULARD - Jean-Marie BIRTÈGUE - Nadia BLANCHARD - Mickaël AIGUILLON - Christine ROCHER - Jacques PEROCHON - Claudie DESCOUT - Jérôme DECOUST - Sébastien QUINAULT - Eloïse GERMAIN - Madeline RAMBAUD - Cindy RABOUAM - Alexis CAILLERET - Estelle BENNOUARA - Jordan PILLET

Absent Excusé : Néant

Secrétaire : Nadia BLANCHARD

Le conseil municipal accorde une subvention de 60 € par élève scolarisé à Clessé pour le budget pédagogique de l'année 2026 à l'École de Violine.

La subvention d'un montant total de 5 040 € sera prélevé à l'article 6574 du budget 2026 et versée sur le compte Ass Union Sportive École Publique de Clessé.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour mois et an que-dessus

Publié ce jour

Certifié exécutoire

Le Maire :



Le Secrétaire de séance :

